



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Contrats de plan Etat-regions

Question écrite n° 41474

Texte de la question

M. Joseph Klifa attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration sur les inquiétudes exprimées par le conseil économique et social d'Alsace concernant l'exécution du contrat de plan Etat-region 1994-1998. Le CESA s'interroge devant les retards pris dans l'exécution dudit contrat et se préoccupe de l'intention prêté à l'Etat d'en allonger la durée d'un an. Le conseil affirme qu'une rupture de contrat de la part de l'Etat mettrait en cause une série de programmes primordiaux pour le développement régional de l'Alsace et porterait atteinte à l'activité économique et à l'emploi dans cette région. Il exprime par ailleurs son attachement à la procédure des contrats de plan qui associent l'Etat et les régions dans la définition de l'exécution d'une politique régionale et qui constituent le prolongement et la traduction concrète de la décentralisation. Face à ces préoccupations, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement pour garantir l'exécution du contrat de plan Etat-region 1994-1998.

Données clés

Auteur : [M. Klifa Joseph](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41474

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 1996, page 3929